



Conseil économique et social

Distr. générale
6 février 2006
Français
Original: anglais

Reprise de la session d'organisation de 2006

10 et 11 mai 2006

Point 4 de l'ordre du jour

Élections, présentation de candidatures, confirmation des candidatures et nominations

Élection de 13 membres du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication

Note du Secrétaire général

Additif

1. En application de ses résolutions 1982/67 et 1985/71, le Conseil économique et social doit élire, à la reprise de sa session d'organisation de 2006, 13 membres du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication, pour un mandat de trois ans à compter du 1^{er} janvier 2007, afin de pourvoir les sièges qui deviendront vacants le 31 décembre 2006 à l'expiration du mandat des membres suivants : Argentine, Bénin, Brésil, Burundi, Chypre, Malaisie, Mexique, Nigéria, Pakistan, Pologne, République tchèque, Thaïlande et Tunisie. Il existe en outre au sein du Groupe de travail six sièges vacants qui n'ont pas été pourvus pour des membres dont le mandat viendrait à expiration le 31 décembre 2008.

2. Les sièges vacants doivent être pourvus sur la base suivante :

Quatre membres choisis parmi les États d'Afrique;

Quatre membres choisis parmi les États d'Asie;

Deux membres choisis parmi les États d'Europe orientale;

Trois membres choisis parmi les États d'Amérique latine et des Caraïbes.

3. On trouvera la composition du Groupe de travail en 2006 en annexe à la présente note.



Annexe

Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication

(34 membres; mandat de trois ans)

Composition en 2006

Neuf sièges pour les États d'Afrique

Afrique du Sud (2008), Bénin* (2006), Burundi* (2006), Namibie (2008), Nigéria* (2006), Ouganda (2008), République-Unie de Tanzanie (2008), Sénégal (2008), Tunisie* (2006)

Sept sièges pour les États d'Asie^a

Chine (2008), Chypre* (2006), Liban (2008), Malaisie* (2006), Pakistan* (2006), Thaïlande* (2006)

Trois sièges pour les États d'Europe orientale

Fédération de Russie (2008), Pologne* (2006), République tchèque* (2006)

Six sièges pour les États d'Amérique latine et des Caraïbes^b

Argentine* (2006), Brésil* (2006), Mexique* (2006), Panama (2008)

Neuf sièges pour les États d'Europe occidentale et autres États^c

Allemagne (2008), Italie (2008), Malte (2008), Portugal (2008), Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (2008), Suède (2008)

* Membre dont le mandat vient à expiration.

^a Il existe un siège vacant dans ce groupe pour un membre dont le mandat prendrait effet à la date de l'élection et viendrait à expiration le 31 décembre 2008.

^b Il existe deux sièges vacants dans ce groupe pour des membres dont le mandat prendrait effet à la date de l'élection et viendrait à expiration le 31 décembre 2008.

^c Il existe trois sièges vacants dans ce groupe pour des membres dont le mandat prendrait effet à la date de l'élection et viendrait à expiration le 31 décembre 2008.